



Droit d'alerte

Les Conseils d'Administration de nos CMCAS vont être renouvelés lors des élections de novembre 2014 et l'avenir de tous va se jouer. Cet avenir est entre vos mains et dépend de vos choix et votes massifs.

Nous vous adressons ce droit d'alerte, car le fondement même de nos activités sociales est mis en danger.

Nous avons participé à la construction et au développement des entreprises EDF/GDF, désormais éclatées en de multiples entités plus ou moins indépendantes. Et nous ne comptons pas abandonner 60 ans de lutte et d'acquis sociaux.

LE 1 % APPARTIENT À TOUTES ET À TOUS

Pour FO, il faut moderniser nos activités sociales et culturelles, développer les actions sanitaires et sociales et les mettre à disposition de l'ensemble des ressortissants et de leur famille, quelle que soit la composition familiale.

Nous vous invitons à lire notre profession de foi ainsi que le recueil de l'Action Sanitaire et Sociale (www.fnem-fo.org). Vous trouverez tous les éléments nécessaires pour voter et pour ne pas tomber dans le piège de la démagogie et des promesses électorales qui ne peuvent être tenues.

EN FAISANT CONFIANCE À FO, LE 1 % EST UNE RÉALITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Nous proposons d'utiliser les fonds du 1 % différemment pour que chacun(e) d'entre vous profite de nos propositions réalistes, faites sans démagogie et tenant compte du véritable budget du 1 %.

Les loisirs et la santé peuvent faire bon ménage sans léser qui que ce soit et sans opposer les uns aux autres!

A-T-ON LE DROIT, SOUS PRÉTEXTE D'UNE MAUVAISE GESTION, DE CASSER LE BIEN COMMUN ?

Doit-on prendre le risque de voir les pensionnés écartés de tout avec, comme 1^{er} impact, une majoration importante des cotisations CSMR ?

Les réponses à ces questions vous appartiennent et dépendent donc de vos votes et de votre bon choix!

CHAQUE VOIX COMPTE !

PAR VOTRE VOTE, N'ANÉANTISSEZ PAS 60 ANS DE FONDATION

Tout en conservant le mode de financement (1 % des ventes d'énergie perçue des Employeurs) et la gouvernance, associée. Il suffit, comme FO vous le propose, de moderniser les activités sociales et culturelles et d'en modifier la gestion nationale pour permettre à toutes et tous de profiter de ce qui appartient à l'ensemble des Salariés et Pensionnés, tout en maintenant la solidarité intergénérationnelle.

ATTENTION À LA DÉMAGO DE CERTAINES ORGANISATIONS SYNDICALES !

La CFE-CGC propose un chèque vacances de 1500 euros pour chaque ouvrant droit qui le demanderait (soit plus de 300 000 Actifs et Pensionnés). Comment refuser cette offre ?

Nous devons parler de chiffres et des conséquences désastreuses qui en découleront.

En imaginant que les 300 000 ouvrants droits réclament les 1500 euros, cela fait : $1500 \times 300\,000 = 450$ millions d'euros alors que la dotation du 1 % en 2014 représente 476 millions d'euros.

UNE DISTRIBUTION DE CHEQUES ET APRES ?

il resterait donc 26 millions pour :

- Assurer le fonctionnement de nos CMCAS,
- Financer les actions sanitaires et sociales (en 2014, 30 millions d'euros à elles seules)!



DU 24 AU 27 NOVEMBRE
VOTEZ





- Financer les 27 millions d'euros versés par le 1 % pour alléger les cotisations CSMR ,
- Régler les salaires du personnel nécessaire.

CMCAS VS CE

Le 7 novembre 2013, la CFE-CGC a déclaré vouloir la création de Comités d'Entreprises gérés par les Employeurs. Dont acte!
Pensez-vous qu'ils accepteront de nous verser de telles sommes, même en chèque vacances ou autre ?

La CFDT quant à elle, propose 9 000 euros sur 3 ans pour une famille de 4 personnes, soit 3 000 €/an, pour 4 bénéficiaires et donc 750 €/an/bénéficiaire. Il y a en tout 656 000 bénéficiaires là aussi, prenons la calculatrice : $750 \times 656\ 000 = 492$ millions d'euros alors que le 1 % ne représente que 476 millions d'euros.

Une nouvelle fois, le budget de fonctionnement devient inexistant; même conclusion que précédemment...

Coïncidence ou même volonté de tout casser et de nous exclure des activités sociales ?

Les bruits de créations de Comités d'Entreprises pour chaque nouvelle entité créée suite à l'éclatement d'EDF et de GDF reprendraient alors tout leur sens. Avec toutefois un bémol important : un CE a un budget de fonctionnement calqué sur la masse salariale.

Dans tous les cas de figure, la masse salariale représente, a minima, 3 fois moins d'argent que le 1 % sur les ventes d'énergie.

*Nouvelle CMCAS
FO Créateur de liberté*



DU 24 AU 27 NOVEMBRE
VOTEZ